

Québec français



Des verbes en partage

Suzelle Blais

Number 128, Winter 2003

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/55793ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Blais, S. (2003). Des verbes en partage. *Québec français*, (128), 103–105.

DES VERBES EN PARTAGE

PAR SUZELLE BLAIS*

L'idée de présenter quelques verbes du français québécois qui, par certaines de leurs acceptions, n'appartiennent pas de nos jours au français général, s'est imposée à la lecture du *Dictionnaire des régionalismes de France (DRF)* que publie, sous la direction de Pierre Rézeau, l'Institut national de la langue française¹. Linguiste et lexicographe de renom, P. Rézeau est l'auteur de nombreux ouvrages sur les régionalismes de France ; il s'est intéressé notamment aux parlers de l'Ouest, une région avec laquelle nous partageons, pour des raisons historiques bien connues, de nombreux traits linguistiques². Le *DRF* constitue un imposant corpus de régionalismes qui nous fait découvrir la grande diversité et l'immense richesse des français régionaux, ainsi que leur étonnante vitalité. En outre, il nous renseigne sur le français des autres pays et régions francophones puisqu'il y est fait constamment référence, entre autres, à la Belgique, à la Suisse ainsi qu'à l'Amérique française – plus particulièrement au Québec et à l'Acadie ; tous jouent un rôle primordial dans l'étude historique de la langue française. En effet, la connaissance des nombreuses variétés de français permet, dans bien des cas, de retrouver le chaînon manquant d'un mot ou d'une acception, qu'il s'agisse, par exemple, d'une datation ou d'une filiation qui se sont perdues, au cours des siècles, en français de France.

De certains mots qui n'existent pas...

Le *DRF* s'intéresse principalement aux entités lexicales et se donne pour tâche de les décrire avec le sérieux et l'attention

qu'elles exigent, ce que précise l'introduction : « On a privilégié ici l'analyse du lexique, avec le souci constant de rendre justice à des mots considérés comme "non français", bien à tort, par l'idéologie normative, ou tenus en lisière de la description lexicographique ». L'ouvrage contient 4 500 faits lexicaux usités, encore de nos jours, dans les différentes régions de France. En contribuant à les sortir de l'ombre, le *DRF* permettra, sans doute, l'entrée d'un certain nombre d'entre eux dans les dictionnaires généraux et, dès lors, facilitera leur diffusion. Ces apports constituent pour la langue française une source d'enrichissement et de renouvellement inestimable. Il va sans dire que le silence des dictionnaires sur de nombreux faits lexicaux, pourtant bien attestés et qui ont une fréquence élevée, a contribué à créer une grande incertitude sur le statut de ces derniers en regard du français standard. Comme l'écrit à juste titre Marie Rouanet (citée dans l'introduction) : « De certains mots que j'employais, qui m'avaient servi pendant des années [...], j'appris avec stupéfaction qu'ils n'existaient pas ». (M. Rouanet, *Nous les filles*, 1990, 346)

Afin de s'assurer de l'emploi réel des faits lexicaux retenus, la nomenclature fut établie à partir d'enquêtes linguistiques récentes effectuées de 1994 à 1996, ce qui représente l'un des intérêts, et non le moindre, de l'ouvrage. Une documentation écrite tirée de la littérature, des journaux, et d'autres sources a permis d'illustrer les faits retenus et d'enrichir le cor-

pus. En outre, le *DRF* donne, généralement, la localisation et l'extension du fait lexical étudié en le reportant sur une carte des régions de France où figure également le taux de reconnaissance recueilli lors des enquêtes. Reposant sur une base solide, l'ouvrage constitue une source d'informations des plus utiles.

Des acceptions québécoises qui vivent aussi dans les français régionaux

De tous les verbes consignés dans le *DRF*, une bonne trentaine sont connus du français québécois. Bien que certains d'entre eux figurent dans les dictionnaires généraux, ils ont, au Québec comme dans les régions de France et ailleurs, des acceptions qui n'ont pas été relevées en français standard. Par ailleurs, ces emplois particuliers ont comme caractéristique, entre autres, de n'être généralement pas sentis comme des écarts par la majorité des locuteurs. C'est le cas notamment du verbe *échapper*, très fréquent en français québécois et qui s'emploie ainsi : « [...] nous nous précipitons dans la salle et hop-là, échappant notre casquette, notre dix sous, la main de la petite sœur, nous nous tassons aux belles places [...] »³. Dans son emploi transitif, au sens de « laisser tomber (par inadvertance) », *échapper* est un archaïsme du français, attesté dès le XIII^e siècle, ce que confirme sa dispersion géographique en France. Cet emploi du verbe *échapper* est connu dans certaines régions de France ; à titre d'exemples, citons cette phrase d'un commentateur sportif originaire du Sud-Ouest : « Malheureusement Hills échappe le ballon », et cette autre : « Je viens d'échapper mon assiette par terre », recueillie dans les Charentes en 1993. Ces





deux citations pourraient, à l'évidence, appartenir au français québécois.

Quant aux verbes barrer (une porte), « fermer une porte à clef, la verrouiller » et débarrer (une porte), « l'ouvrir, la déverrouiller », leur usage est ancien en français puisqu'il remonte à l'époque où les portes se fermaient à l'aide d'une barre. Dans ce sens, le verbe barrer est encore bien attesté dans différentes régions de France comme il l'est au Québec.

Parmi les verbes très usités et non marqués, on peut citer, comme autre exemple, le mot piler dans les emplois suivants, soit piler dans qqch. : « Tu piles dans un trou d'eau⁴ » ; ainsi que piler sur qqch., « marcher sur » : « Ça a arrivé à un de mes petits-enfants. Il avait pilé droit sur le talon, il avait pilé sur un clou de même⁵ ». Citons, en outre, piler sur les pieds de qqn, « lui écraser les pieds ». Ces emplois qui découlent du verbe français piler, au sens de « broyer, écraser » semblent particulièrement bien conservés dans l'Ouest de la France. L'exemple suivant recueilli en Normandie en 1989 : « Ne me pile pas sur les pieds », témoigne de cette vitalité. En français québécois, le mot a, en outre, des acceptions figurées telles que piler sur son orgueil : « Il faut savoir piler sur son orgueil, « accepter la contradiction » (sous le mot orgueil)⁶ et en emploi pronominal, se piler sur les pieds, « être nombreux dans un espace trop petit ». Dans la lexicographie québécoise, piler est donné dès 1810 par Jacques Viger qui relève : piler sur quelqu'un⁷.

Quelques acceptions nouvelles

Certains verbes tels calculer, chambranler et déparler connaissent en français québécois des extensions sémantiques que les français régionaux qui utilisent ces verbes n'ont pas développées. Ainsi, le mot calculer dans le sens de « réfléchir », qui est attesté également dans quelques régions de France, est usité, en outre, au Québec dans l'emploi calculer que qui signifie alors « estimer que, penser que » : « La marine, moi,

j'ai toujours calculé que c'était un espèce de virus⁸ ».

De même chambranler, qui signifie dans certaines régions de France comme au Québec « être en équilibre instable, manquer d'aplomb (en parlant d'une table, etc.) », s'applique, de plus, en français québécois à un être animé et signifie « tituber, chanceler » : « On rentrait saouls en chambranlant / Les yeux roug's, la langue empâtée [...] ».

Quant au verbe déparler, il a comme premier sens celui de « délirer, divaguer » : « Tu déparles, Joseph... je suis plus intéressé à t'entendre déparler plus longtemps¹⁰ ». Par extension, en français québécois, il signifie « bafouiller, écorcher les mots en parlant, employer un mot pour un autre ».

Des sens qui ont vieilli

Très largement usités anciennement en français québécois, certains sens sont, de nos jours, inconnus de la majorité de la population. Comme premier exemple, on peut nommer le verbe amarrer, au sens large d'« attacher, lier, nouer, lacer ». Attestée en français depuis 1687, cette acception, qui est usuelle sur les côtes de Normandie, de Bretagne et de Vendée, est un emprunt au vocabulaire maritime ; elle a cependant vieilli en français québécois, comme nous l'a confirmé un informateur lors d'enquêtes effectuées en 1980 : « Autrefois, ça se disait pour n'importe quoi : amarrer une vache, amarrer un veau, amarrer n'importe quoi ; d'abord qu'il y avait une corde, pis qu'on l'attachait c'était amarrer¹¹ ».

Un emploi pratiquement disparu en français québécois mais qui semble avoir été bien attesté anciennement, si l'on en juge par les nombreuses attestations recueillies, est celui du verbe quitter dans le sens de « laisser » ; relevé par le père Potier en 1743¹² : « quitte la cette Roche : laisse la cette pierre » et par Viger en 1810¹³ : « je l'ai quitté chez lui, à la maison » ; ce dernier donne également l'emploi quitter + infinitif dans le même sens : « il l'a quitté mourir ».

Certaines acceptions qui sont presque disparues de nos jours continuent néanmoins de vivre dans la mémoire des gens qui les ont utilisées. Ainsi cette attestation, en emploi pronominal, du verbe crocher au sens de « donner le bras à quelqu'un », qui nous fut fournie par une informatrice en 1980 : « Ici, on voit ça souvent les femmes, les vieilles, elles se crochent en dessous du

bras¹⁴ ». Le verbe est dérivé de croc au sens de « crochet ». Cet emploi spécialisé est connu en Normandie où il fut recueilli en 1998 (DRF).

Le temps se chagriner

Parmi les verbes qui décrivent des phénomènes atmosphériques, le DRF en contient quatre qui sont connus du français québécois. Il s'agit du verbe se chagriner au sens de « se couvrir (du ciel) ; se dégrader (du temps) ». Il est attesté en français québécois depuis 1872, mais l'est plus tardivement en France ; cependant, la présence du mot au Québec, en Acadie et à Saint-Pierre-et-Miquelon « indique une ancienneté bien plus grande et les traces actuelles de son usage en France le désignent comme un archaïsme du français populaire » (DRF).

« S'il éclaire trop, "je m'abrille par-dessus la tête"¹⁵ ». Dans le sens de « faire des éclairs », le verbe éclairer est attesté en français depuis la fin du XII^e siècle ; cette acception est connue, en outre, en Belgique et dans les régions du Nord-Ouest de la France « qui est sans doute son aire d'origine » (DRF).

Le verbe mouillasser a le sens de « pleuvoir légèrement » ; c'est un dérivé de mouiller qui est encore bien vivant en France où il est surtout connu dans le Centre-Ouest depuis le sud de la Bretagne jusqu'à Bordeaux. Il est attesté ici dès l'époque de la Nouvelle-France ; ainsi le père Potier le relève au Détroit en 1744¹⁶.

Enfin, le verbe mouiller au sens de « pleuvoir » est relevé de façon continue dans les français d'Amérique depuis la fin du XVII^e siècle jusqu'à nos jours. Dénoncé en 1810 par Jacques Viger : « Dans ce cens [sic], mouiller ne peut absolument pas se dire¹⁷ », il est, en revanche, accepté par Oscar Dunn, qui le consigne en précisant les origines dialectales du mot : « Le plus canadien des mots ; même dans la classe instruite, on dit presque toujours comme en Bretagne et dans le Poitou : "Il va mouiller", pour Il va pleuvoir¹⁸ ». La vitalité du verbe mouiller est bien attestée encore de nos jours tant au Québec qu'en France.

Ces quelques exemples nous font découvrir combien ces mots qui ont traversé les siècles et qui connaissent, encore de nos jours, une grande vitalité de part et d'autre de l'Atlantique, représentent une immense richesse pour la langue française.

Notes

- 1 Dictionnaire des régionalismes de France, géographie et histoire d'un patrimoine linguistique, Rézeau (Éd.), INaLF- Institut national de la langue française, Bruxelles, Éditions Duculot, 2001, 1140 p.
- 2 Pierre Rézeau, Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde, Les Sables-d'Olonne, Le Cercle d'or, 1984, 302 p.
Pierre Rézeau, Un patois de Vendée : le parler rural de Vouant, Paris, Klincksieck, 1976, 352 p.
- 3 Félix Leclerc, Pieds nus dans l'aube, Montréal, Fides, 1946, p. 60.
- 4 Dictionnaire québécois d'aujourd'hui, rédaction dirigée par Jean-Claude Boulanger, supervisée par Alain Rey, Saint-Laurent (Québec), DicoRobert inc., 1992.
- 5 Informations recueillies lors d'enquêtes que nous avons effectuées en 1980, à Trois-Pistoles (localité du Bas-Saint-Laurent).
- 6 Voir note 4.
- 7 Néologie canadienne de Jacques Viger (manuscrits de 1810), édité par Suzelle Blais, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998, 316 p.
- 8 Voir note 5.
- 9 Jean Narrache, *J'parl' pour parler*, Montréal, Éditions Bernard Valiquette [et] les Éditions de l'Action canadienne-française, 1939, p. 70.
- 10 Marcel Dubé, *Un simple soldat*, Montréal, Les Quinze, éditeur, 1980, p. 119.
- 11 Voir note 5.
- 12 Peter W. Halford, *Le français des Canadiens à la veille de la Conquête : témoignage du père Pierre Philippe Potier, s.j.*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1994, 380 p.
- 13 Voir note 7.
- 14 Voir note 5.
- 15 Guy Dufresne, *Cap-aux-Sorciers*, Montréal, Leméac, 1969, p. 214.
- 16 Voir note 12.
- 17 Voir note 7.
- 18 Oscar Dunn, *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*, Québec, Imprimerie A. Côté et cie, 1880, 199 p. ; réimpr. : Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976.

LA MARMITE MAGIQUE

OU HARRY POTTER DANS TOUS SES ÉTATS

PAR ISABELLE L'ITALIEN-SAVARD



Illustration : Claude Thivierge
La sorcière vétérinaire.

DANS LA MARMITE DE HARRY
Le succès des *Harry Potter*, dont le cinquième volet se fait cruellement attendre par ses fans, paraît avoir balisé une voie séduisante dans la littérature fantastique ou dans ce que l'on nomme la *fantasy*, à tel point que de nombreuses publications à saveur de sorcellerie ou de mystère s'y aventurent de plus en plus. S'il n'est pas forcément indiqué de mesurer la valeur de ces productions à l'aune du modèle potterien tant chéri par ses fidèles, on peut tout de même y retrouver certains motifs qui semblent avoir plu aux jeunes. Voilà donc quelques suggestions magiques pour garnir les marmites des amateurs de *fantasy*.

J'ai aimé Sornette parce qu'elle se transforme en plein d'animaux.

Jean-Philippe Martin, 2^e année

J'ai aimé Fleur-de-Cactus et Barbe-à-Puces. J'ai aimé les images quand elle oublie ses formules.

Laurence Croteau, 2^e année

De l'importance de bien mémoriser ses formules magiques

6-8 ANS

Aux éditions Michel Quintin, la collection « saute-mouton », parfaite pour les lecteurs débutants avec ses textes courts et aérés accompagnés d'illustrations pleine page, présente des personnages d'apprentis-sorciers qui invitent les apprentis-lecteurs à entrer dans le monde de la magie... et de la lecture. *La sorcière vétérinaire* de Danièle Simard, dont l'héroïne, Malicia, tente de guérir sa chatte à coups de formules magiques pas toujours au point, offre un petit bijou de texte, truffé de rimes et d'assonances qui fera goûter aux enfants une autre magie, celle du langage. Moins unifié, un peu plus difficile sur le plan de la trame narrative, *Quand la magie s'emmêle* de Christine Bonenfant convoque la sorcière Fleur-de-

